
Traduction libre en français d'un document
établi originellement en anglais. En cas
de différence, seule la version anglaise
de ce rapport fait foi.

***UICN – Union internationale pour la
conservation de la nature et de ses ressources
Gland (Suisse)***

*États financiers consolidés pour
l'année se terminant le 31 décembre 2012
et Rapport de l'organe de révision*

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de
**UICN, Union internationale pour la conservation
de la nature et de ses ressources**, Gland (Suisse)

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de l'Union internationale pour la conservation de la nature (« UICN »), comprenant le bilan consolidé, le compte consolidé de profits et pertes, le tableau de flux de trésorerie consolidé et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité de la Direction

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales suisses, aux Statuts de l'UICN et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe à la Direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse, aux statuts de l'UICN et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b paragraphe 3 CC et art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a paragraphe 1 partie 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions de la Direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Jean-Marc Jenny
Expert-reviseur agréé
Réviseur responsable

Lesley Griffiths
Expert-reviseur agréé

Genève, le 15 mai 2013
JMJ/LDG/ahe

Annexes:

- Comptes consolidés (bilan, compte de profits et pertes, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Annexe A - 2012 Fonds obtenus dans le cadre d'accords-cadres

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé

Compte consolidé des revenus et dépenses

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Notes relatives aux états financiers

I	Activité
II	Résumé des principaux principes comptables et définitions
III	Encaisse et dépôts à court terme
IV	Actifs financiers
V	Cotisation à recevoir et provisions
VI	Comptes à recevoir du personnel
VII	Comptes à recevoir d'organisations partenaires
VIII	Avances à des partenaires d'exécution
IX	Comptes à recevoir d'accords-cadres
X	Comptes à recevoir et avances sur projets
XI	Immobilisations
XII	Actifs incorporels
XIII	Comptes et charges à payer
XIV	Provisions
XV	Revenu différé
XVI	Prêt
XVII	Réserves
XVIII	Retenue de l'impôt sur le revenu de membres du personnel
XIX	Revenu d'accords
XX	Autres revenus de fonctionnement
XXI	Différences de change sur actualisation de soldes de projets
XXII	Parties liées
XXIII	Congrès mondial de la nature 2012

ANNEXE A - Financements aux termes d'accords-cadres

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

(en milliers de francs suisses)

	Notes	2012	2011
ACTIFS			
Actifs à court terme			
Liquidités et dépôts bancaires à court terme	III	29,922	32,927
Actifs financiers	IV	9,326	0
Cotisations à recevoir	V	3,563	4,239
Créances envers le personnel	VI	360	148
Créances envers des organisations partenaires	VII	1,283	1,119
Avances à des partenaires d'exécution	VIII	1,983	2,872
Autres comptes à recevoir		2,041	1,974
Sous-total		48,478	43,279
Créances à recevoir d'accords-cadres	IX	1,232	1,410
Créances à recevoir liés à des projets	X	14,873	11,446
Total actifs à court terme		64,583	56,135
Actifs immobilisés			
Actifs financiers	IV	0	9,259
Immobilisations corporelles (nettes)	XI	34,493	36,519
Actifs incorporels (nets)	XII	3,549	4,202
Total actifs immobilisés		38,042	49,980
TOTAL ACTIFS		102,625	106,115
PASSIFS ET SOLDES DES FONDS			
Passifs à court terme			
Cotisations des membres perçues d'avance		921	961
Créanciers et charges à payer	XIII	4,029	4,849
Charges sociales à payer		508	776
Avances sur projets	X	44,193	44,085
Revenu différé sur accords-cadres	XV	1,002	2,502
Revenu différé sur immeubles	XV	711	711
Prêt pour nouvel immeuble	XVI	100	97
Autres passifs à court terme		288	126
Total passifs à court terme		51,752	54,107
Provisions			
Arriérés de cotisations	V	2,210	1,687
Projets déficitaires	XIV	728	748
Vacances et charges de rapatriement	XIV	663	705
Compression de postes	XIV	2,037	1,574
Total provisions		5,638	4,714
Passifs à long terme			
Revenu différé à long terme	XV	22,091	23,106
Prêt pour nouvel immeuble	XVI	9,910	10,010
Total passifs à long terme		32,001	33,116
Fonds et réserves	XVII		

Fonds de l'UICN	6,227	6,286
Écart de conversion	1,359	1,323
Réserve pour le Congrès de 2012	0	774
Réserves de centre de coûts	4,070	3,660
Fonds de réserve pour rénovation	496	303
Fond de réserve du Secrétariat	1,082	1,832
Total Fonds et réserves	13,234	14,178
TOTAL PASSIFS ET SOLDES DES FONDS	102,625	106,115

Voir les notes au bilan consolidé tel qu'indiqué.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

COMPTE CONSOLIDÉ DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2012

(en milliers de francs suisses)

	Notes	2012			Total	2011			Total
		Secrétariat non affecté	Accords-cadres	Accords de projets		Secrétariat non affecté	Accords-cadres	Accords de projets	
REVENUS OPERATIONNELS									
Cotisations des membres		11,646	0	0	11,646	11,288	0	0	11,288
Retenue de l'impôt sur le revenu du personnel	XVIII	1,541	0	0	1,541	1,625	0	0	1,625
Revenus d'accords	XIX	252	16,594	74,937	91,783	343	17,913	66,494	84,750
Autres revenus opérationnels	XX	3,627	0	2,169	5,796	3,763	0	366	4,129
TOTAL REVENUS OPERATIONNELS		17,066	16,594	77,106	110,766	17,019	17,913	66,860	101,792
ALLOCATIONS INTERNES									
Allocations accords-cadres		16,321	(16,632)	271	(40)	17,896	(18,269)	212	(161)
Allocation de frais entre projets		25,493	0	(27,145)	(1,652)	21,178	0	(20,650)	528
Autres allocations internes		953	0	914	1,867	(16)	0	3	(13)
Réévaluation des soldes d'allocations internes		(175)	0	0	(175)	(354)	0	0	(354)
ALLOCATION NETTE		42,592	(16,632)	(25,960)	0	38,704	(18,269)	(20,435)	0
DÉPENSES OPERATIONNELLES									
Frais de personnel et de consultants		46,818	0	22,505	69,323	43,648	0	26,670	70,318
Voyages et communications		2,673	0	10,273	12,946	3,219	0	9,148	12,367
Véhicules & équipements - frais & entretien		2,954	0	2,523	5,477	2,568	0	2,001	4,569
Frais de bureau et administratifs généraux		5,150	0	1,956	7,106	5,098	0	1,993	7,091
Frais de publications et impression		402	0	2,225	2,627	449	0	1,915	2,364
Ateliers et subventions à des partenaires		988	0	11,086	12,074	875	0	12,457	13,332
Autres dépenses opérationnelles		820	0	535	1,355	640	0	549	1,189
TOTAL DÉPENSES OPERATIONNELLES		59,805	0	51,103	110,908	56,497	0	54,733	111,230
EXCÉDENT/(DÉFICIT) NET DES OPERATIONS		(147)	(38)	43	(142)	(774)	(356)	(8,308)	(9,438)
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)									
Revenus d'intérêt	XVI	633	0	14	647	689	0	21	710
Frais financiers	XVI	(709)	0	(202)	(911)	(844)	0	(172)	(1,016)
Gains/(pertes) nets sur actifs financiers	IV	121	0	0	121	(167)	0	-	(167)
Gains/(pertes) nets de change	XVII	11	0	(174)	(162)	(283)	0	(56)	(339)
Différences de change de réévaluation des soldes des projets	XXI	0	0	(526)	(526)	-	0	(655)	(655)
Mouvements nets de provision et radiations		(1,712)	0	506	(1,206)	(1,234)	0	306	(928)
Excédent du Congrès 2012		814	0	(814)	0				
TOTAL AUTRE REVENU (DÉPENSES)		(842)	0	(1,196)	(2,038)	(1,839)	0	(556)	(2,395)
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET POUR L'EXERCICE		(989)	(38)	(1,153)	(2,180)	(2,613)	(356)	(8,864)	(11,833)
Mouvements créances et revenu différé accords-cadres		0	38	0	38	0	356	0	356
Mouvements avances de projets et revenu différé		0	0	1,153	1,153	0	0	8,864	8,864
Prélèvement sur/(allocation au) Fonds IUCN	XVII	58	0	0	58	303	0	0	303
Prélèvement sur/(allocation à) la Réserve pour le Congrès	XVII	774	0	0	774	258	0	0	258
Prélèvement sur/(allocation au) Fonds des membres	XVII	0	0	0	0	200	0	0	200
Allocation au Fonds de rénovation	XVII	(193)	0	0	(193)	(148)	0	0	(148)
RESULTAT NET DES OPERATIONS		(350)	0	0	(350)	(2,000)	0	0	(2,000)

Voir les notes au bilan consolidé tel qu'indiqué

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2012

(en milliers de francs suisses)	Notes	2012	2011
Flux dégagés des opérations			
Solde net dégagé des opérations		(350)	(2,000)
Dépréciation d'immobilisations	XI	2,406	2,572
Amortissement et moins-value d'actifs incorporels	XIII	746	692
Augmentation/(diminution) provision arriérés de cotisations	V	523	897
Augmentation/(diminution) provision projets déficitaires	XV	(20)	21
Augmentation/(diminution) provision compression de postes	XV	463	(157)
Augmentation/(diminution) vacances et charges de rapatriement	XIV	(42)	(59)
(Augmentation)/diminution cotisations à recevoir	V	676	(1,501)
(Augmentation)/diminution comptes à recevoir personnel	VI	(212)	122
(Augmentation)/diminution comptes à recevoir organisations partenaires	VII	(164)	(166)
(Augmentation)/diminution avances aux partenaires d'exécution	VIII	889	102
(Augmentation)/diminution autres comptes à recevoir		(67)	(331)
Augmentation/(diminution) cotisations perçues d'avance		(40)	107
Augmentation/(diminution) créances et charges à payer	XIII	(820)	1,011
Augmentation/(diminution) charges sociales à payer		(268)	552
Augmentation/(diminution) passifs à court terme divers		162	(415)
(Augmentation)/diminution comptes à recevoir sur accords-cadres	IX	178	(938)
(Augmentation)/diminution comptes à recevoir sur accords de projet	X	(3,427)	(2,964)
Augmentation/(diminution) avance sur accords de projet	X	108	(5,901)
Perte sur liquidation d'immobilisations	XI	169	0
Augmentation/(diminution) réserve pour le Congrès 2012	XVIII	(774)	(258)
Augmentation/(diminution) Fonds de réserve des membres	XVIII	0	(200)
Augmentation/(diminution) Fonds de réserve pour rénovation	XVIII	193	148
Total flux dégagés des opérations		329	(8,666)
Flux dégagés d'activités d'investissement			
Achat d'immobilisations	XI	(539)	(1,495)
Mouvement net des actifs financiers	IV	(67)	(3,007)
Achat d'actifs incorporels	XII	(93)	(1,834)
Total flux dégagés d'activités d'investissement		(699)	(6,336)
Flux dégagés d'activités d'investissement			
Augmentation/(diminution) du prêt	XVII	(97)	(94)
Augmentation/(diminution) du revenu différé à court terme	XVI	(1,500)	864
Augmentation/(diminution) du revenu différé à long terme	XVI	(1,015)	(665)
Augmentation/(diminution) du Fonds de l'UICN	XVIII	(59)	(303)
Total flux dégagés d'activités d'investissement		(2,671)	(198)

Flux sortants nets pour l'exercice		(3,401)	(15,200)
Encaisse et dépôts à court terme en début d'exercice	III	32,927	48,100
Effet des variations de change	XVIII	36	27
Encaisse et dépôts à court terme en fin d'exercice	III	29,922	32,927

Voir les notes au bilan consolidé tel qu'indiqué

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

I. ACTIVITE

L'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) a été constituée selon des Statuts adoptés en 1948 lors d'une conférence accueillie par la République française, et comprend parmi ses membres des États, des organismes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales nationales et internationales. Les membres ont enregistré les Statuts de l'UICN en tant qu'association internationale d'organismes publics et d'organisations internationales au titre de l'Article 60 du Code civil suisse. L'UICN a pour mission d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.

II. RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX PRINCIPES COMPTABLES ET DÉFINITIONS

Sauf indication contraire, tous les montants sont en milliers de francs suisses (CHF).

1. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés en suivant la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des prêts qui sont calculés selon leur montant actualisé et à leur juste valeur et en accord avec le code suisse des obligations et le cadre législatif du pays.

2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés réunissent les comptes de tous les bureaux de l'UICN et des entités dont l'UICN a la faculté de régir les politiques financières et opérationnelles afin de dégager des avantages de leurs activités. Ces bureaux et entités sont :

- The International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources, Registered Trustees, (WASAA Trust Fund, Nairobi), dont l'objectif est de détenir et d'administrer des fonds et des biens immobiliers pour le compte de l'UICN en République du Kenya.
- Bureau régional de l'UICN pour l'Europe (IUCN ROFE AISBL)
- Bureau régional IUCN Europe Stichting (Stichting IUCN ERO)
- Associação UICN.

3. Revenu

Les revenus de l'UICN sont constitués des cotisations des membres, des contributions en espèces de donateurs, du produit d'investissements, des exonérations fiscales du gouvernement suisse, et de diverses recettes provenant de la vente de publications, de la location de bureaux et d'autres biens et services.

a) Cotisations des membres

Le montant des cotisations est établi par le Congrès, l'instance gouvernante suprême de l'UICN. Les cotisations sont constatées comme revenu non affecté pour l'exercice où elles sont dues.

b) Donations volontaires

Les donations volontaires comprennent les accords-cadres avec des donateurs pour financer les activités centrales de l'UICN et les accords de projet pour financer des activités de projet.

Revenu d'accords-cadres

Les accords-cadres portent normalement sur plusieurs années et peuvent prévoir des restrictions géographiques et thématiques sur l'emploi de leurs fonds.

Le revenu d'accords-cadres est constaté dans le compte des revenus et des dépenses lorsque l'accord a été signé et en fonction des montants précisés dans l'accord pour chaque année civile. Le

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

revenu d'accords-cadres reçu avant la période à laquelle il se rapporte est constaté comme revenu différé.

Revenu d'accords de projet

L'emploi du revenu d'accords de projet est restreint et ne peut servir qu'à des activités spécifiques de projet précisées dans les accords de projet. Le revenu est constaté dans le compte des revenus et des dépenses au moment où il est reçu, exception faite des bureaux utilisant le système ERP (progiciel de gestion intégré), où il est constaté soit au moment où la facture est établie et envoyée au donateur, soit au moment où l'argent est reçu si aucune facture n'a été établie. À la fin de l'exercice, les projets peuvent avoir un solde de trésorerie positif ou négatif. Le total des soldes sur des accords de projet lorsque le revenu dépasse les dépenses est porté au bilan comme avances d'accord de projets, alors que le total des soldes si les dépenses dépassent le revenu touché y est porté comme comptes à recevoir dans le cadre d'accords de projet.

c) Retenue de l'impôt sur le revenu de membres du personnel

Les membres non suisses du personnel sont exonérés de l'impôt sur leurs traitements chez l'UICN en raison de la convention fiscale conclue entre l'UICN et le gouvernement suisse, entrée en vigueur au 1er janvier 1987. Afin de ne disposer que d'une seule échelle des traitements, et pour que les collaborateurs suisses et non suisses au Siège touchent des rémunérations égales, un impôt interne est perçu sur les collaborateurs non suisses. Cet impôt interne est présenté comme une retenue de l'impôt sur le revenu des collaborateurs concernés et fait partie du revenu non soumis à restrictions.

4. Dépenses

Toutes les dépenses non soumises à restrictions sont traitées en comptabilité d'exercice. Les dépenses de projet sont traitées en comptabilité de caisse, sauf dans les bureaux utilisant le système ERP, où elles sont traitées en comptabilité d'exercice. À la fin d'un projet, ses dépenses sont constatées en comptabilité d'exercice, quel que soit le système utilisé.

5. Monnaies étrangères

Conformément au Règlement de l'IUCN, la monnaie de référence pour les états financiers consolidés est le franc suisse (CHF). Le siège de l'IUCN et le bureau britannique tiennent leurs comptes en CHF. Tous les autres bureaux tiennent leurs comptes en dollars US (USD) ou en euros (EUR).

Les politiques comptables suivantes ont été appliquées pour la conversion des transactions et des soldes en la monnaie de référence :

- Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie du grand livre de bureau sont converties en cette dernière et enregistrées sur la base du taux de change en vigueur à la date de la transaction. À la fin de l'exercice, tous les soldes gardés en monnaies de transaction sont convertis en la monnaie du grand livre du bureau concerné, au taux de change en vigueur à cette date. Les gains/pertes entraînés par cette conversion sont constatés dans le compte des revenus et des dépenses de ce grand livre.
- À la consolidation, toutes les transactions sur les grands livres n'utilisant pas le franc suisse sont converties en CHF au taux de change mensuel et le gain ou la perte de change qui en résulte est constaté dans l'état des revenus et dépenses.
- Hormis les immobilisations, qui sont constatées à leur coût d'origine, les soldes non en francs suisses des différents postes du bilan consolidé sont convertis en fin d'exercice, au taux de change en vigueur à cette date, et les gains/pertes de change nets non réalisés sont constatés comme écart de conversion.
- Les soldes de projet libellés en dollars ou euros sont convertis en francs suisses en fin d'exercice, au taux de change en vigueur à cette date. Le gain ou la perte nette qui en résulte est constaté au bilan comme écart de conversion.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

- Si par suite de l'application des politiques de revalorisation précitées, une perte nette se dégage de la réserve pour écart de conversion, elle sera constatée dans l'état des revenus et dépenses.

6. Taux de change de fin d'exercice

Voici les principaux taux de change utilisés à la fin de l'exercice pour actualiser les postes du bilan en francs suisse (CHF) pour les besoins de l'information financière :

	<u>31 déc. 2012</u>	<u>31 déc. 2011</u>
US dollar	0,9133	0,9396
EURO	1,2073	1,2168

7. Actifs financiers

Les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur. Les gains/pertes dégagés de variations dans les justes valeurs d'actifs financiers sont constatés dans le compte des revenus et dépenses de l'exercice où ils surviennent, comme le sont également les gains/pertes de change résultant de la revalorisation d'actifs financiers libellés dans des devises autres que le franc suisse.

8. Immobilisations

a) Actifs achetés

L'acquisition d'immobilisations est capitalisée lorsque le prix d'achat est égal ou supérieur à CHF 1 000 ou l'équivalent dans d'autres monnaies (2011 - CHF 500 ou l'équivalent) et lorsque leur propriétaire est l'UICN.

b) Actifs en nature

Les donations d'immobilisations en nature sont capitalisées à leur juste valeur et comptabilisées comme revenu différé, qui est alors constaté dans le compte des revenus et des dépenses sur la vie utile de l'actif en appliquant le taux d'amortissement.

c) Amortissement

Les immobilisations sont amorties sur leur vie utile estimative, selon la base suivante :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Matériel informatique	3 ans	3 ans
Véhicules	4 ans	4 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Ameublement de bureau	7 ans	7 ans
Rénovations d'immeuble	10 ans	10 ans
Installations d'immeuble	20 ans	20 ans
Infrastructures d'immeuble	50 ans	50 ans

d) Donations pour l'achat d'actifs

Les donations en espèces reçues dans le but d'acheter des immobilisations sont comptabilisées comme revenu différé et constatées dans le compte des revenus et des dépenses comme revenu sur la vie utile de l'actif en appliquant le taux d'amortissement.

9. Actifs incorporels

Les logiciels sont capitalisés en retenant les coûts encourus pour les acheter et les amener à leur point d'utilisation.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de vie estimative de 5 à 7 ans.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

10. Provisions

a) Provision pour cotisations à recevoir

Une provision générale est prévue pour les cotisations à recevoir afin de reconnaître la probabilité que les cotisations ne seront pas toutes reçues. L'augmentation ou la diminution de la provision totale est reconnue dans le compte des revenus et les dépenses. La provision pour cotisations en retard est calculée sur la base suivante, qui tient compte du montant total non réglé à la fin de l'exercice.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Cotisations non réglées depuis :		
quatre ans ou plus	100 %	100 %
trois ans	60 %	60 %
deux ans	40 %	40 %
un an	20 %	20 %

Toutefois, la provision pour arriérés de cotisations de certains États membres est calculée individuellement, après examen de la situation particulière du membre concerné.

b) Provisions pour les projets déficitaires

Une provision est faite pour des projets déficitaires, c'est-à-dire dont les dépenses ont dépassé les revenus, et dont l'UICN estime que la réception de fonds additionnels à l'avenir, permettant de couvrir le déficit, est incertaine.

c) Compression de postes

Une provision est prévue pour faire face au coût estimatif des licenciements connus. Un licenciement est réputé connu lorsqu'une décision a été prise à cet effet par la direction et communiquée à l'intéressé.

Une provision additionnelle est prévue pour faire face, le cas échéant, à une obligation légale locale.

11. Prêts reçus à un taux inférieur au taux du marché

Les prêts sont mesurés à leur juste valeur. Le profit d'un taux d'intérêt inférieur au taux du marché est égal à la différence entre la valeur comptable initiale du prêt et les produits reçus. Le profit est comptabilisé comme revenu différé et constaté sur la période du prêt.

Un montant équivalent à l'intérêt qui aurait couru si le prêt avait été acquis au taux du marché est constaté annuellement dans le compte des dépenses.

12. Fonds et réserves

L'UICN a mis en place les réserves suivantes :

a) Fonds de l'UICN

Le Fonds de l'UICN est maintenu afin de préserver les fonds propres de l'organisation. Tous les revenus touchés et toutes les pertes subies par ce Fonds au cours de l'exercice sont respectivement ajoutés et déduits de sa valeur. L'usage du Fonds est régi par le Conseil de l'UICN. Il s'agit d'une réserve de dernier recours.

b) Écart de conversion

La réserve d'écart de conversion représente tout changement de la valeur de l'actif net de l'UICN au moment de la consolidation par suite de mouvements de change du dollar et de l'euro par rapport au franc suisse.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

c) Réserve pour le Congrès de 2012

La réserve pour le Congrès 2012 représente les montants nets affectés, à partir de fonds non soumis à restrictions, aux frais de préparation du Congrès mondial de la conservation de 2012.

d) Réserves de centre de coûts

Les réserves de centre de coûts représentent des excédents, financés par des fonds non soumis à restrictions, au niveau des centres de coûts individuels. Ces excédents peuvent être utilisés lors de futurs exercices par les responsables de centre de coûts, sous réserve de l'autorisation du Directeur général. 10 % de tous les excédents dégagés sont transférés au Fonds de réserve du Secrétariat pendant l'exercice où ils sont dégagés.

e) Fonds de réserves de rénovation

Ce fonds a pour objet le financement de projets de rénovation à venir du siège de l'UICN.

f) Fonds de réserves du Secrétariat

Le Fonds de réserve du Secrétariat représente d'autres réserves sans restrictions.

III. ENCAISSE ET DÉPÔTS BANCAIRES À COURT TERME

L'encaisse et les dépôts bancaires à court terme comprennent tous les comptes en banque et comptes de dépôt à court terme gérés par l'UICN à travers le monde. Le tableau ci-dessous désagrège les comptes par région ou bureau.

REGION OU BUREAU	2012	2011
Asie	2 895	3 400
Amérique centrale	1 221	674
Afrique orientale et australe	1 178	690
Europe	471	224
Centre de droit environnemental, Bonn	258	249
Siège	20 519	23 155
Méditerranée	122	947
Océanie	224	118
Amérique du Sud	66	72
Royaume-Uni	5	14
États-Unis	436	543
Afrique de l'Ouest et centrale	2 104	2 429
Asie du Centre-Ouest et Afrique du Nord	423	412
Total	29 922	32 927

IV. ACTIFS FINANCIERS

À la juste valeur :

	2012	2011
Note globale EUR 2 ans à garantie 90 % (échéance juin 2013)	6 351	6 394
Notes globales CHF 2 ans à garantie 85 % (échéance juin 2013)	2 975	2 865
Total	9 326	9 259
Coût d'origine	9 797	9 797

Les notes détenues au 31 décembre 2012 sont basées sur des paniers d'actions cotées soit sur le FTS4 Good Index soit sur le Dow Jones Sustainability Index.

Au 31 décembre 2012, une plus-value non réalisée de CHF 121 000 a été constatée (en 2011 moins-value : CHF 712 000) sur les notes garanties arrivant à échéance en juin 2013.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

La note globale CHF 2 ans à garantie 85% a été vendue le 22 mars 2013 pour CHF 3 349 000 ce qui représente une plus-value de CHF 320 000.

V. COTISATIONS À RECEVOIR ET PROVISIONS

	2012	2011
Cotisations brutes à recevoir	3 563	4 239
Provision pour arriérés de cotisation	(2 210)	(1 687)
Cotisations nettes à recevoir	1 353	2 552

La provision pour arriérés de cotisation a été calculée en conformité avec la politique décrite à la note II.10. Ont été couvertes intégralement les cotisations des membres rescindés lors du Congrès mondial de la nature en 2012.

	2008	2009	2010	2011	2012	Total
États membres	5	110	355	397	1 806	2 673
Agences gouvernementales	10	27	39	89	249	414
ONG internationales	2	3	3	3	29	40
ONG nationales	21	36	45	62	220	384
Affiliés	0	2	3	11	36	52
Arriérés de cotisations, total	38	178	445	562	2 340	3 563
Provisions pour arriérés de cotisation	(38)	(178)	(444)	(511)	(1 039)	(2 210)
Cotisations nettes à recevoir	0	0	1	51	1 301	1 353

Variation de la provision pour cotisations

	2012	2011
Solde au 1er janvier	1 687	790
Adjonction à la provision	991	897
Annulation de déficits contre la provision	(468)	0
Solde au 31 décembre	2 210	1 687

VI. COMPTES À RECEVOIR DU PERSONNEL

Les comptes à recevoir du personnel sont constitués d'avances sur frais de voyages, d'avances sur traitement et de prêts en souffrance au 31 décembre. Les montants dus au personnel sont minorés des montants dus de la part du personnel.

	2012	2011
Avances nettes pour voyages	215	55
Avances sur traitement et prêts au personnel	145	93
Total	360	148

VII. COMPTES À RECEVOIR D'ORGANISATIONS PARTENAIRES

Les comptes à recevoir d'organisations partenaires représentent des soldes dus au 31 décembre de la part d'organisations associées à l'UICN.

Comptes à recevoir d'organisations partenaires

	2012	2011
Secrétariat de la Convention RAMSAR	840	697
Autres	443	422
Total	1 283	1 119

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

VIII. AVANCES À DES PARTENAIRES D'EXÉCUTION

Les avances aux partenaires d'exécution sont des montants avancés à des partenaires de l'UICN pour la mise en œuvre d'accords de projet qui n'avaient pas encore été dépensés au 31 décembre.

	2012	2011
Asie et Océanie	878	848
Afrique orientale et australe	208	653
Europe	136	152
Afrique de l'Ouest et centrale	339	563
Siège	189	47
Amérique du Nord	0	156
Amérique du Sud et Centrale	233	453
Total	1 983	2 872

IX. COMPTES À RECEVOIR SUR DES ACCORDS-CADRES

Les sommes à recevoir sur des accords-cadres représentent des paiements prévus sous ces accords mais non encore reçus à la fin de l'exercice. Au 31 décembre 2012, le montant total à recevoir à ce titre était de CHF 1 232 000, comparé à CHF 1 410 000 au 31 décembre 2011.

X. COMPTES À RECEVOIR ET AVANCES DE PROJET

Les comptes à recevoir et les avances sur accords de projets représentent respectivement le total des projets ayant un solde déficitaire et le total des projets ayant un solde excédentaire à la fin de l'exercice.

	2012	2011
Comptes à recevoir sur accord de projet	14 873	11 446
Avances sur accord de projet	(44 193)	(44 085)
Solde net en fin d'exercice	(29 320)	(32 639)

XI. IMMOBILISATIONS

a) Mouvement des immobilisations

	Infrastructures d'immeuble	Installations d'immeuble	Autres terrains et immeubles	Véhicules, équipements, mobiliers et installations à demeure	Total
Valeur d'achat :					
Solde au 31 décembre 2011	27 279	13 723	1 377	15 497	57 876
Adjonctions	(101)	52	86	502	539
Aliénations	0	0	(3)	(3 319)	(3 322)
Reclassement	0	0	0	(590)	(590)
Solde au 31 décembre 2012	27 178	13 775	1 460	12 090	54 503
Amortissement :					
Solde au 31 décembre 2011	(4 040)	(5 513)	(230)	(11 574)	(21 357)
Imputation à l'exercice 2012	(543)	(573)	(73)	(1 217)	(2 406)
Aliénations	0	0	0	3 163	3 163
Reclassement	0	0	0	590	590
Solde au 31 décembre 2012	(4 583)	(6 086)	(303)	(9 038)	(20 010)
Valeur comptable nette :					
Solde au 31 décembre 2011	23 238	8 210	1 147	3 924	36 519
Solde au 31 décembre 2012	22 595	7 689	1 157	3 052	34 403

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

Les immobilisations achetées avec des fonds non soumis à restrictions sont amorties au cours de leur vie utile estimative suivant la note II.8.

b) Assurance des immobilisations

Au 31 décembre 2012, les immobilisations au Siège étaient assurées pour CHF 42 176 000 (2011 - CHF 42 176 000). L'immeuble WASAA et ses immobilisations au Kenya étaient assurés pour 26,9 millions de Shillings kenyans, équivalant à CHF 284 000 (2011 - CHF 292 000), qui est la valeur de remplacement estimative.

c) Terrains

En 1993, la commune de Gland a accordé à l'UICN le droit d'utiliser une parcelle de terrain pour y construire le Siège du Secrétariat de l'UICN. Ce droit a été accordé à titre gratuit pour une période de 50 ans. En 2008, la commune de Gland a accordé à l'UICN le droit d'utiliser une parcelle de terrain adjacente à la parcelle initiale, en lui permettant d'y construire une extension au Siège existant. Les deux parcelles ont été combinées et le droit d'usage du terrain combiné a été prolongé à 2058.

Aucune valeur n'a été affectée à ce droit d'usage.

d) Immeuble du Siège

L'immeuble du siège est compris dans les infrastructures d'immeuble et les installations d'immeuble. Il se compose d'un bâtiment original et d'une extension.

Immeuble original

L'immeuble original a été financé par des donations de la Confédération helvétique, du canton de Vaud et de la commune de Gland. Bien que l'immeuble appartienne officiellement à l'UICN, son usage est limité et cet actif ne peut être aliéné ou utilisé en garantie sans l'agrément du gouvernement suisse. S'il est aliéné, le gouvernement suisse aura le droit de récupérer sa mise de fonds initiale, assortie d'un pourcentage de la plus-value éventuelle de l'immeuble. Le coût de l'immeuble est compris dans les immobilisations et la valeur comptable est assortie à un revenu différé créé pour reconnaître le caractère temporellement limité du bâtiment. Ce revenu différé sera libéré sur la vie utile estimative du bâtiment, en concordance avec son amortissement.

Extension de l'immeuble

L'extension de l'immeuble est financée par un prêt sans intérêt du gouvernement suisse de CHF 20 000 000, remboursable en 50 annuités égales de CHF 400 000 à partir de décembre 2010. En plus de ce prêt du gouvernement suisse, l'UICN a reçu des donations en espèces de CHF 4 226 000 et des donations en nature de CHF 1 787 000.

XII. ACTIFS INCORPORELS

Au 31 décembre 2012, des dépenses de CHF 4 489 000 (2011 - CHF 4 529 000) avaient été encourues dans le développement et la mise en œuvre d'un système à progiciel de gestion intégré (ERP) et les applications sur le portail. Le système est entré en service au Siège en juillet 2011 et a été amorti à partir de cette date.

Mouvement des actifs incorporels

	2012	2011
Valeur d'achat :		
Solde au 1er janvier	4 529	3 060
Adjonctions	93	1 834
Moins-value	(133)	(365)
Solde au 31 décembre	4 489	4 529

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

Amortissement :

Solde au 1er janvier	(327)	0
Imputation à l'exercice 2011	(613)	(327)
Solde au 31 décembre	(940)	(327)
Valeur comptable nette :		
Solde au 31 décembre	3 549	4 202

La moins-value de CHF 133 000 renvoie à des frais de développement des applications pour le portail (2011 - CHF 365 000 pour le portail et l'ERP) qui ne se sont pas traduits par les avantages économiques attendus.

XIII. COMPTES ET CHARGES À PAYER

Les comptes et charges à payer représentent les montants dus à des créanciers et des fournisseurs à la fin de l'exercice. Sur le total à payer de CHF 4 029 000 au 31 décembre 2012 (2011 - CHF 4 849 000), CHF 1 691 000 (2011 - CHF 2 671 000) concernaient le Siège, et le solde, les bureaux régionaux et nationaux.

XIV. PROVISIONS

a) Projets déficitaires

Les provisions pour les projets déficitaires sont financées par un revenu non soumis à restrictions et couvrent les projets lorsque les négociations sont encore en cours mais que l'UICN considère qu'elle ne pourra peut-être pas obtenir de fonds additionnels de la part des donateurs pour couvrir les dépenses déjà engagées.

Variation de la provision pour projet déficitaire

	2012	2011
Solde au 1er janvier	748	727
Adjonctions à la provision	652	416
Utilisation de la provision	(672)	(395)
Solde au 31 décembre	728	748

Région	2012	2011
Région Afrique orientale et australe	218	203
Siège	270	520
Autres bureaux	240	25
TOTAL	728	748

b) Congés du personnel et charges de rapatriement

Les congés du personnel concernent le droit aux vacances n'ayant pas été utilisé à la fin de l'exercice. Les congés du personnel sont à comptabiliser que si cela est exigé par la législation locale. Les membres du personnel ne peuvent reporter d'un exercice à l'autre un solde de congés totalisant plus de 10 jours, et les jours de congé qu'ils auraient accumulés seront normalement pris en compte dans la période de préavis de départ. Le solde en fin d'exercice comprend également le coût estimatif du rapatriement de personnels internationaux.

c) Pour compression de postes

La provision pour résiliation de contrats de travail est calculée séparément pour chaque bureau de manière à remplir au minimum les exigences de la législation du travail locale. Cependant, quelle que soit la législation du travail local, une provision est faite pour faire face au coût estimatif de la résiliation lorsqu'une décision de résiliation de contrat de travail a été prise et que la décision a été communiquée à l'intéressé.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

Variation de la provision pour licenciements

	2012	2011
Solde au 1er janvier	1 574	1 731
Adjonctions à la provision	2 284	1 244
Utilisation de la provision	(1 821)	(1 401)
Solde au 31 décembre	2 037	1 574

XV. REVENU DIFFÉRÉ

Revenu différé

	2012	2011
Accords-cadres différés	1 002	2 502
Donations pour la construction de l'extension de l'immeuble du siège		
Donations en espèces	3 563	3 752
Donations en nature	1 200	1 414
	4 763	5 166
Immeuble d'origine du siège	9 249	9 558
Prêt gouvernemental sans intérêt	8 790	9 093
Total	23 804	26 319
Courant		
Accords-cadres différés	1 002	2 502
Immeubles :		
Immeuble d'origine	308	308
Extension de l'immeuble	403	403
Total immeubles	711	711
Revenu différé courant total	1 713	3 213
Non courant		
Immeuble d'origine	8 941	9 251
Extension de l'immeuble	13 150	13 855
Revenu différé non courant total	22 091	23 106
Revenu différé total	23 804	26 319

Le revenu différé sur les accords cadres représente un revenu reçu avant la période à laquelle il se rapporte.

Les donations reçues pour l'immeuble du siège (immeuble original et extension) sont enregistrées comme revenu différé et constatées sur la vie utile de l'actif acheté ou reçu correspondant (voir la note XI d).

Le revenu différé sur le prêt gouvernemental représente la différence entre la juste valeur du prêt (CHF 10 010 000) et l'argent reçu (CHF 18 800 000) (voir la note XVII). Cette différence représente la juste valeur de l'intérêt économisé grâce au prêt sans intérêt accordé par le gouvernement suisse. Elle est constatée sur la période du prêt.

XVI. PRÊT

Prêt pour l'extension de l'immeuble du siège

	2012	2011
Courant	100	97
Non courant	9 010	10 010
Total	10 010	10 107

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

Le gouvernement suisse est convenu de fournir un prêt sans intérêt de CHF 20 millions pour financer le projet d'extension de l'immeuble du siège.

Ce prêt est à rembourser en 50 annuités de CHF 400 000. La première annuité a été réglée en décembre 2010.

La juste valeur du prêt est estimée à CHF 10 010 000. La contrepartie en trésorerie du prêt a été actualisée au taux de 3 %, lequel représente le taux d'intérêt du marché pour un prêt de 10 ans à la prise d'effet du prêt. La différence de CHF 8 790 000 entre la contrepartie en trésorerie et la juste valeur du prêt représente le profit dérivé du prêt sans intérêt et est constatée comme revenu différé (voir la note XV).

La valeur de l'intérêt qui aurait été à acquitter sur un prêt commercial équivalent de 3 % est estimée à CHF 564 000. Cette valeur a été enregistrée dans le compte consolidé des revenus et dépenses, sous Revenu d'intérêt, pour constater le profit du prêt sans intérêt, et sous Frais financiers pour constater l'intérêt qui aurait été à payer.

XVII. RÉSERVES

	Fonds de l'UICN	Écart de conversion	Réserve pour le Congrès de 2012	Fonds des membres	Fonds de rénovation	Réserves de centre de coûts	Fonds de réserve du Secrétariat	Total
Solde au 1er janvier 2011	6 589	1 296	1 032	200	155	3 567	3 926	16 765
Résultat net des centres de coûts déficitaires	(303)	0	0	0	0	(1 166)	(1 603)	(3 071)
Résultat net des centres de coûts excédentaires	0	0	0	0	0	102	356	458
Déficit net de l'exercice								(2 613)
Affectation au FRS à partir de centres de coût à financement de base	0	0	0	0	0	1 166	(1 166)	0
Reclassement	0	0	0	0	0	(9)	9	0
Ajustement de change	0	27	0	0	0	0	0	27
Affectation au FRS à partir de la réserve pour le Congrès 2012	0	0	(258)	0	0	0	258	0
Affectation au Fonds des membres à partir du FRS	0	0	0	(200)	0	0	200	0
Affectation au Fonds de rénovation à partir du FRS	0	0	0	0	148	0	(148)	0
Solde au 31 décembre 2011	6 286	1 323	774	0	303	3 660	1 832	14 178
Résultat net des centres de coûts déficitaires	(59)	0	0	0	0	0	(1 481)	(1 540)
Résultat net des centres de coûts excédentaires	0	0	0	0	0	513	38	551
Déficit net pour l'exercice								(989)
Affectation au FRS à partir de centres de coûts financés par des ressources de base	0	0	0	0	0	(393)	393	0
Reclassement	0	0	0	0	0	290	(290)	0
Ajustement de change	0	36	0	0	0	0	9	45
Affectation au FRS à partir de la réserve pour le Congrès 2012	0	0	(774)	0	0	0	774	(0)
Affectation au Fonds des membres à partir du FRS	0	0	0	0	0	0	0	0
Affectation au Fonds de rénovation à partir du FRS	0	0	0	0	193	0	(193)	0
Solde au 31 décembre 2012	6 227	1 359	0	0	496	4 070	1 082	13 234

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

a) Fonds de l'UICN

Les opérations de ce fonds pendant l'exercice clos au 31 décembre 2012 ont enregistré un déficit net de CHF 58 000 (2011 - déficit de CHF 303 000). L'analyse des mouvements du fonds se présente comme suit :

	Fonds UICN	Fonds WASAA	TOTAL
Solde au 1er janvier 2011	6 191	398	6 589
Location / autres revenus	0	50	50
Plus-values	(213)	0	(213)
Perte sur réévaluation des actifs financiers	(73)	0	(73)
Frais	0	(67)	(67)
Variation nette pendant l'exercice	(286)	(17)	(303)
Solde au 31 décembre 2011	5 905	381	6 286
Location / autres revenus	0	93	93
Plus-values	121	0	121
Perte sur réévaluation des actifs financiers	(38)	0	(38)
Frais	0	(235)	(235)
Variation nette pendant l'exercice	83	(142)	(59)
Solde au 31 décembre 2012	5 988	239	6 227

Le Fonds d'affectation WASAA a été établi à la suite de l'achat et de l'aménagement de l'immeuble WASAA à Nairobi, au Kenya, en utilisant des fonds avancés à cette époque par le Fonds d'affectation mondial pour la conservation, aujourd'hui incorporé au Fonds de l'UICN. Aux termes des lois du Kenya, pays de domiciliation du Fonds d'affectation WASAA, celui-ci doit faire l'objet d'une comptabilité distincte.

b) Écarts de conversion et gains/pertes de change

Les gains et les pertes de changes des bureaux individuels sont constatés dans le compte des revenus et des dépenses. Le gain net de change sans restrictions pour l'exercice se monte à CHF 11 000 (2011 - perte de CHF 283 000)

À la consolidation, et à la conversion en francs suisses des grands livres tenus en dollars et en euros, les gains/pertes de change sont transférés à la réserve pour écart de conversion. Le mouvement net en 2012 s'est traduit par un gain de CHF 36 000 (2011 - gain de CHF 27 000).

c) Réserves pour le congrès 2012

Le solde reporté de 2011 s'élevant à CHF 744 000 a été transféré sur le compte du Fonds de réserve du Secrétariat, puisque cette somme n'était pas nécessaire au financement du congrès 2010.

d) Réserves de centre de coûts

Les réserves de centre de coûts proviennent d'excédents de centres de coûts individuels financés par des fonds non soumis à restrictions. 90 % des excédents de centre de coûts peuvent être utilisés par les gestionnaires des centres de coûts lors d'exercices futurs avec l'agrément exprès du Directeur général. Les 10 % restant sont transférés au Fonds de réserve du Secrétariat. Au 31 décembre 2012, la réserve de centre de coûts montrait un solde de CHF 4 070 000 (2011 - CHF 3 660 000).

e) Fonds de rénovation

CHF 193 000 (2011 - CHF 148 000) ont été affectés du Fonds de réserve du Secrétariat au Fonds de rénovation afin de couvrir les frais futurs de rénovation de l'immeuble du Siège.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

XVIII. RETENUE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DE MEMBRES DU PERSONNEL

Les exonérations fiscales accordées par le gouvernement suisse se sont montées à CHF 1 541 000 (2011 - CHF 1 625 000) et représentent la valeur de l'impôt qui aurait été à acquitter par les collaborateurs non suisses en l'absence de la convention fiscale entre l'UICN et le gouvernement, qui exonère les collaborateurs non suisses des impôts sur le revenu et qui est entrée en vigueur au 1er janvier 1987.

XIX. REVENUS D'ACCORDS

L'Annexe A dresse la liste des revenus d'accords-cadres par donateur et donne le détail des affectations de revenu aux unités de programme et d'opérations de l'UICN.

XX. AUTRES REVENUS DE FONCTIONNEMENT

D'autres revenus de fonctionnement de CHF 3 627 000 (2011 - CHF 3 763 000) figurant sous les fonds non soumis à restrictions du Secrétariat comprennent le recouvrement de frais généraux et de gestion auprès de Ramsar de CHF 518 000 (2011 - CHF 556 000), des recettes de location de CHF 556 000 (2011 - CHF 448 000) et la constatation du revenu différé de donations de CHF 771 000 (2011 - CHF 663 000) pour l'immeuble original du siège et son extension. Le solde du revenu de fonctionnement se compose de divers revenus externes reçus par le Siège et par les bureaux de l'UICN dans le monde entier.

XXI. DIFFÉRENCES DE CHANGE SUR ACTUALISATION DES SOLDES DES PROJETS

Les soldes des projets sont habituellement exprimés dans la devise du grand livre - franc suisse, dollar américain ou euro. À la fin de l'exercice, les soldes des projets exprimés en dollars ou en euros sont individuellement actualisés en Francs suisses au taux de change de fin d'exercice. Le gain ou la perte non réalisé(s) qui en résulte et qui sert à ajuster les soldes de projets est comptabilisé(e) au bilan (avances par donateur sur les accords de projets, comptes à recevoir d'accords de projet, et réserve d'écart de conversion). L'ajustement net est passé par le compte des revenus et dépenses relatif aux accords de projet pour refléter le mouvement net sur le portefeuille des projets.

XXII. PARTIES LIÉES

a) Identité des parties liées

Les Commissions

Les Commissions de l'UICN sont des réseaux d'experts volontaires chargés de développer et de faire progresser la connaissance et l'expérience institutionnelles de l'UICN et d'œuvrer à la réalisation des objectifs de l'organisation. Les Commissions sont établies par le Congrès, qui en fixe les mandats.

Les Comités nationaux et régionaux

Les Comités nationaux et régionaux sont des groupements de membres de l'UICN appartenant à des États ou régions spécifiques. Leur rôle est de faciliter la coopération parmi les Membres et de coordonner la participation des membres au programme et à la gouvernance de l'UICN.

Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar).

La Convention de Ramsar est abritée par le Secrétariat de l'UICN en son siège, et dirigée par un secrétaire général responsable de l'administration des fonds de la Convention et de toutes les questions administratives, excepté celles nécessitant l'exercice de la personnalité juridique.

L'UICN assure pour le compte du secrétariat de la Convention de Ramsar des services de gestion financière et budgétaire, des bureaux, et des services RH et informatiques.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

Traffic International

Traffic International est une œuvre caritative enregistrée au Royaume-Uni et une entreprise commune entre WWF International et l'UICN.

International Union for Conservation of Nature and Natural Resources - US

L'International Union for Conservation of Nature and Natural Resources-US est une œuvre caritative enregistrée aux États-Unis dont l'objet principal est de recueillir des fonds devant être dépensés en partenariat avec l'UICN.

b) Transactions avec des parties liées

Au cours de l'exercice, l'UICN a versé des contributions de CHF 1 247 000 aux Commissions (2011 – CHF 1 313 000).

Au cours de l'exercice et dans le cadre des services assurés par l'UICN à Ramsar, l'UICN a reçu des fonds totalisant CHF 6 844 000 (2011 – CHF 6 246 000) et effectué des paiements de CHF 6 607 000 (2011 – CHF 6 032 000) au nom de Ramsar. À la fin de l'exercice, le solde des fonds détenus pour le compte de Ramsar se montait à CHF 5 222 000 (2011 – CHF 4 318 000). Ces transactions sont enregistrées dans les comptes et états financiers de Ramsar et ne sont donc pas présentés dans les états financiers de l'UICN. Au cours de l'exercice, l'UICN a reçu des honoraires de CHF 518 000 (2011 – CHF 556 000) pour services rendus à Ramsar. Ces honoraires sont compris dans Autres revenus de fonctionnement.

Pendant l'exercice, l'UICN a effectué des contributions de CHF 300 000 à Traffic (2011 – CHF 345 000).

Pendant l'exercice, l'UICN a reçu de l'International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources-US le montant d'USD 1 012 000 (2011 – USD 665 000).

XXIII. LE CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE 2012

Le Congrès mondial de la nature est le principal organisme de gouvernance de l'UICN. Il rassemble les membres de l'UICN et, normalement, a lieu tous les quatre ans. Le dernier congrès s'est tenu en septembre 2012. Il a été financé par des allocations sur les fonds non soumis à restriction, les frais d'inscription et d'exposition, des dons réservés et sur des réserves provisionnées au cours des années précédentes.

Le pays hôte, la République de Corée, a fourni les salles de conférence et des services, y compris la traduction simultanée et les services audio-visuels. Elle a également parrainé la participation d'un certain nombre de délégués. Le montant de la valeur en nature de la contribution du pays hôte n'a pas été inclus dans l'état des revenus et dépenses de l'UICN.

Le total des coûts directs supportés par l'UICN s'élève à CHF 4 636 000. Ces coûts ont été couverts par les frais d'inscription et d'exposition (CHF 1 240 000), des dons réservés (CHF 2 310 000), les réserves provisionnées antérieurement sur les revenus non soumis à restriction de l'UICN (CHF 972 000) et l'utilisation partielle de réserves reportées depuis le Congrès de 2008 (CHF 673 000).

L'excédent net du Congrès de 2012 (CHF 558 000) et le reste des réserves des congrès reportées des années antérieures (CHF 774 000) ont été alloués aux réserves non soumises à restriction (Fonds de réserve du Secrétariat).

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2012

	Comptabilisé sous		
	Non soumis à restriction	Accord de projet	Total
Solde au 1er janvier 2011		285	285
2011 Revenus			
Allocation des revenus non soumis à restriction	0	300	300
Dons affectés	0	283	283
2011 Dépenses	(258)	(431)	(689)
	(258)	437	179
Fonds provenant des réserves des Congrès	258		258
Solde au 31 décembre 2011		437	437
2012 Revenus			
Frais d'inscription et d'exposition	0	1 240	1 240
Allocation des revenus non soumis à restriction	0	300	300
Dons affectés	0	2 027	2 027
2012 Dépenses	(256)	(2 955)	(3 211)
	(256)	1 049	793
Provision pour les coûts du Congrès 2012 à payer en 2013		(235)	(235)
Excédent du Congrès 2012	(256)	814	558
Transfer de l'excédent de l'Accord de projet vers les fonds non soumis à restriction	814	(814)	0
Libération des fonds restant dans les réserves des Congrès	774	0	774
Augmentation totale des réserves non soumises à restriction	1 332	0	1 332

ANNEXE A - FONDS DE BASE DES ACCORDS-CADRES

Montants en milliers de francs suisses	Dépenses du Secrétariat 2012	Affectation de fonds de base des accords-cadres
Région Afrique centrale et occidentale – PACO	5,237	930
Région Afrique orientale et australe – ESARO	3,586	799
Région Asie	7,196	1,010
Méso-Amérique et Caraïbes	1,773	498
Amérique du Sud et Brésil	1,059	579
Europe	1,957	500
Région Asie de l'Ouest - ROWA	692	375
Centre de coopération méditerranéen	1,318	-
Océanie	856	337
Bureau de Washington D.C.	734	232
Fonds régional des membres	-	-
Sous-total – composantes sous-régionales	24,408	5,260
Bureau du Directeur, groupe Conservation de la biodiversité	282	614
Programme sur les espèces	3,016	583
Initiative relative aux espèces invasives	160	50
Programme sur les aires protégées	922	511
Programme sur le Patrimoine mondial	801	193
Bureau du Directeur, groupe Solutions basées sur la nature	448	442
Programme d'adaptation basée sur les écosystèmes	975	211
Programme sur les forêts et changements climatiques	1,153	309
Programme marin et polaire	1,590	374
Conseiller en politique sociale	392	350
Conseiller en questions de genre	245	161
Programme sur la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau	1,038	311
Bureau du Directeur, groupe Gouvernance économique et	-	-
Programme sur les entreprises et la biodiversité	1,065	288
Programme sur les économies	414	289
Traffic International	489	300
Sous-total – Unités thématiques mondiales	12,990	4,986
Bureau du Directeur, groupe Politiques et Renforcement des capacités	375	398
Unité Planification, Suivi et Évaluation	428	458
Unité Sciences et Connaissances	421	597
Unité Politique globale	601	543
Droit de l'environnement	1,334	558
Unité Renforcement des capacités	462	485
Sous-total – groupe Politiques de programmes	3,621	3,039
Commission de l'éducation et de la communication	200	184
Commission de la gestion des écosystèmes	152	159
Commission du droit de l'environnement	238	249
Commission mondiale des aires protégées	210	228
Commission de la survie des espèces	288	268
Commission des politiques environnementales, économiques et sociales	147	159
Sous-total – Commissions	1,235	1,247
Bureau du Directeur général	834	-
Examen externe	-	-
Bureau du Directeur général adjoint	410	400
Conseiller juridique	433	-
Unité Surveillance	247	200

Communications mondiales	1,668	500
Groupe Développement de l'Union	1,594	400
Congrès mondial de la conservation V	256	-
Sous-total – Direction et unités communes	5,442	1,500
Groupe Finances	2,190	-
Groupe Gestion des ressources humaines	1,044	-
Unité Partenariats stratégiques	726	300
Groupe Services généraux	3,138	-
Systèmes d'information	2,323	-
ERP processus	1,450	300
Sous-total – Unités de services	10,871	600
TOTAL GÉNÉRAL	58,567	16,632
Frais généraux internes	-	
Dépenses non opérationnelles	1,238	
Dépenses de fonctionnement selon le compte des revenus et	59,805	
Rapprochement du revenu d'accord-cadre des états financiers		
Affectation totale indiquée ci-dessus		16,632
Gains de change réalisés sur contributions en espèces		(38)
Mouvements de comptes à recevoir/revenus différés sous accords-cadres		-
Excédents de change en fin d'exercice transférés aux fonds non soumis à restrictions		-
Total affecté sous les accords-cadres conjoints		16,594

ANNEXE A - FINANCEMENTS DANS LE CADRE D'ACCORDS BILATÉRAUX

Montants en milliers de francs suisses	TOTAL
Donateurs selon les accords-cadres conjoints	
Agence de l'environnement, Abou Dhabi, Émirats Arabes Unis	1,000
Ministère des Affaires étrangères, Finlande	841
Agence danoise de développement international (DANIDA)	3,238
Ministère des Affaires étrangères (DGIS), Pays-Bas	3,248
Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD)	2,412
Agence suédoise de développement international (SIDA)	2,730
Direction du développement et de la coopération suisse (DDC)	2,125
Fondation MAVVA pour la protection de la nature (MAVA), Suisse	1,000
Financement total selon les accords-cadres conjoints	16,594